L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er DECEMBRE 1886. 60me Année

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 1er DECEMBRE 1886

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Elle forme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Elle forme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La Convention des planteurs sucriers de Ste. Marie, Louisiane.

Il existe, incontestablement, une grande gêne parmi les planteurs sucriers de la Louisiane. Elle provient, évidemment, de l'excédant de production du sucre, d'où est résultée une baisse effroyable des prix. Cet excédant est, lui-même, la conséquence forcée des primes accordées à l'exportation par les gouvernements européens, en tête desquels se trouve l'Allemagne, qui, en cela comme au bien d'autres choses, subit l'influence de M. de Bismarck. Mais, ici comme ailleurs, il est arrivé au fougueux chancelier, qui ne fait jamais rien à moitié, de dépasser le but qu'il poursuivait. Il voulait, simplement, enrichir l'Allemagne par la protection; il a poussé le système si loin, qu'il a provoqué, sur tous les marchés, une baisse effroyable et que l'industrie s'est trouvée ruinée au dehors et dans son propre pays.

On ne remonte pas une pente comme celle sur laquelle ont été lancés ses protégés. Il sera, à peu près, impossible à ces derniers de revenir sur leurs pas et de restreindre leur production. Ils ont jeté le trouble dans le monde économique sans en profiter. Ce qu'il y a de pis pour eux, c'est qu'ils sont arrivés aux limites extrêmes du perfectionnement des procédés, sans avoir forcé leurs concurrents à baisser pavillon, à abandonner la partie. Ils ne peuvent faire mieux que ce qu'ils font, et ce mieux possible les ruine—tandis que leurs rivaux, réduits également à la détresse, en sont encore aux méthodes abandonnées depuis longtemps par les producteurs européens, et ont la chance, sinon la certitude, de les battre, rien qu'en marchant sur leurs traces, c'est-à-dire en passant, des procédés mécaniques aux procédés chimiques, en réduisant à quelques usines centrales, les centaines, les milliers de sucreries qui ont, jusqu'à présent, survécu au désastre général.

La question est donc de savoir si les cultivateurs de la canne semi-tropicale sont en état et ont la bonne volonté d'adopter les méthodes nouvelles et de concentrer en quelques-unes les milliers de sucreries dans lesquelles ils éparpillent leur énergie; s'il leur est possible, 1o. de tirer, au moyen de la diffusion, cent cinquante livres de sucre d'une quantité donnée de cannes, qui ne leur a jusqu'ici fourni que cent livres, au moyen de la macération; 2o, d'obtenir ce surplus à beaucoup meilleur marché, en substituant quelques usines, ou batteries centrales aux onze cents sucreries qu'elle font marcher à cette heure.

Telle est, exactement, la situation qui est faite aux deux industries similaires d'Europe, d'un côté; de l'Amérique, spécialement de la Louisiane, de l'autre. La nôtre semble avoir toutes les chances pour elle, dans la lutte engagée, puisqu'elle n'en est encore qu'à moitié du chemin, tandis que sa rivale a déjà touché le but final. A armes égales, elle devrait donc l'emporter haut la main; mais le malheur veut que celle d'Allemagne est soutenue, systématiquement, par une protection à outrance de la part de son gouvernement, au lieu que le Congrès n'entend, jusqu'ici du moins, ne donner à la nôtre que juste assez d'appui pour ne pas la laisser périr. Il faut ajouter à cela que les hommes d'Etat américains, entraînés par nous ne savons quel bonden popularité malsaine, tendent, nécessairement, à réduire le budget, en vue des élections à venir, et qu'il est à craindre qu'au moment décisif, ils n'osent pas maintenir, hausser, au besoin, les droits d'entrée sur les sucres étrangers, pour permettre à nos planteurs de combattre, sur le même pied, leurs adversaires.

Un pareil état de chosse devait donner à réfléchir aux producteurs de nos campagnes. Quelques-uns de ceux de la paroisse Ste-Marie, qui est à la foie le foyer et la tête de notre industrie, se sont concertés; ils ont appelé une Convention des planteurs sucriers de leur région, pour y exposer l'état des affaires et discuter les mesures à prendre dans la situation tendue, pleine de périls, qui leur est faite.

"Les prix de vente, disent-ils avec raison, ne dépassent pas, seulement même, n'égalent pas ceux des prix de revient. Il faut que les choses changent de face, sinon, nos travaux et nos dépenses ne doivent nécessairement nous conduire qu'à la ruine la plus complète.

Nous est-il possible, en adoptant des procédés de culture et de fabrication plus puissants et plus économiques, d'arriver à produire le sucre à des conditions rémunératrices? S'il en est ainsi, continuons, mais en adoptant, sans hésiter, les méthodes nouvelles — autrement, il faut renoncer à une industrie devenue incapable de nous faire vivre, et entreprendre d'autres culture plus lucratives et nous promettant un meilleur avenir."

Tous les planteurs sucriers de Ste-Marie sont, en conséquence, priés de se réunir à Franklin, le samedi, 11 décembre — dans quelques jours, par conséquent. La circulaire est signée de MM. Geo. G. Zenor, Dan. Thompson, T. J. Foster, J. M. Burguière, John B. Maran, W. P. Kemper et D. Caffrey, les plus importants cultivateurs de la paroisse et de la région du Bayou Cypre-Mort.

Il est probable que les intéressés répondront, avec empressement, à l'invitation et se feront un devoir d'assister à la Convention. Tout nous porte à croire que la discussion sera très grave, que elle amènera d'importantes résolutions. [illegible] sont solennel, on le voit, [illegible] mettre en jeu l'existence [illegible] grande et glorieuse industrie, et [illegible] dans la cohrée qui en est le [illegible] l'âme. Eh bien, cette perspective ne nous effraie pas pour elle. Il [illegible] faut, du mouvement, une désur[illegible]. Peut-être était-il nécessaire que [illegible] arrivât à sa période aiguë, [illegible] beaucoup de nos planteurs à se [illegible] leur apathie, à se réveiller de [illegible] torpeur, à prendre des décisions [illegible], dont ils étaient incapables [illegible] circonstances ordinaires.

Il n'y a plus de doute sur les réformes à opérer; chacun sait les mesures à prendre. On sait clairement où est le salut; [illegible] l'adoption des procédés de macération, dans l'adoption franche de la diffusion; dans la concentration de nos nombreuses sucreries en quelques usines ou batteries centrales.

Il est espérer que la ligue de conduite inaugurée par la paroisse Ste-Marie, sera suivie par les autres paroisses sucrières. Le tout peut amener une grande Convention d'Etat, où l'on adoptera, sans aucun doute, les réformes, les réductions et les améliorations nécessaires. Il faut imprimer une nouvelle vie, un nouvel élan, à une industrie dont le passé est si glorieux et devant laquelle, si nous le voulons bien, s'ouvre un bel avenir.

Loterie de l'Etat de la Louisiane. — Dans un avis qu'on lire plus loin, M. Giovanni Lecomte, demeurant rue des Remparts, entre les rues Celliope et Clio, déclare avoir acheté au bureau de M. H. Robinson, un quart du billet portant les Nos 4, 45, 70. billet qui lui a valu lundi dernier le gain d'une partie du lot de $5.100. Le signataire de l'avis ajoute que la Compagnie l'a mis immédiatement en possession de son $6.

LOUISIANE.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 27 novembre :

Après plusieurs jours de chaleurs printanières, nous avons eu une nouvelle pluie dans notre région ; elle a été suivie de gelées blanches, mercredi, jeudi et vendredi, mais le froid n'a pas été intense ; l'air est resté sec et agréable.

—La semaine dernière, nos fermiers ont été occupés à enterrer leurs patates douces. Bien que la récolte ne soit pas très abondante, elle est encore plus forte qu'on ne l'espérait après la sécheresse, de septembre. Quelques planteurs ont encore à ramasser beaucoup de coton, mais la majorité a terminé la cueillette. La récolte donnera, en moyenne, la moitié de ce qu'on aurait fait, dans une bonne année, où les deux époques des semailles et de la moisson auraient été favorables. Celle de la canne n'est guères meilleure, en moyenne, que celle du coton.

—Le gouverneur a lancé une proclamation, pour une élection de justice de paix de la paroisse Acadie ; pour l'élection d'un représentant à la Législature, d'un commis du 19e district judiciaire, qui se compose des paroisses Acadie et St-Landry ; d'un shérif, d'un constable pour la justice de paix de chaque "ward."

L'*Echo*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 27 novembre :

Après plusieurs jours d'un vent violent, accompagné de pluies froides, nous avons eu, mercredi soir, une fraîche brise du Nord, qui nous a donné un temps clair et frais.

—M. Louis A. Ford vient d'apporter dans notre bureau, une énorme patate douce, variété de la Californie. Elle pesait 7 1/2 livres quand on nous l'a présentée, mais elle avait déjà perdu un peu du poids qu'elle avait, quand on l'avait tirée de terre.

—La semaine dernière, notre localité était remplie de visiteurs, venus de toutes les parties de la paroisse, pour assister aux séances de la Cour. Nous avons entendu très peu de plaintes sur la dureté du temps, bien que la récolte n'ait pas été satisfaisante. Malgré le délicit, nos planteurs ont fait assez de mais pour leur consommation intérieure, et leur récolte de pommes de terre a été assez bonne. Avec une quantité suffisante de maïs et de pommes de terre, il y aura toujours de quoi se nourrir ; par conséquent, il n'y a pas de danger pour l'hiver. Ajoutons à cela que chaque fermier a deux ou trois porcs et même davantage et qu'il les engraisse, en vue de son alimentation, pendant l'hiver.

La plupart des citoyens de Calcasieu savent se tirer d'affaire ; il est rare d'y trouver un seul habitant qui se laisse surprendre et tombe dans le besoin.

—Quelques-uns de nos notables commerçants ont émis l'idée d'établir un recensement, qui manque absolument à la paroisse et de fonder un "directory." Le projet a été accueilli très favorablement. Notre assesseur, M. A. L. Reid, a déclaré qu'il ferait le travail pour $50. L'offre a été acceptée et il a été convenu qu'on livrerait chaque exemplaire à qui le désirerait pour la somme de $1.

—Dans un meeting de l'Association dite *Homestead and Loan*, de Lac Charles, ont été élus membres du bureau jusqu'au second lundi de mars 1887: MM. J. L. Williams, président ; A. L. Reid, vice-président ; J. W. Bryan, trésorier et D. L. Everett, secrétaire. Un comité a été également nommé pour rédiger les réglements et il se compose de MM. J. C. Gibbs, S. H. Clement, W. P. Thomas et J. L. Williams.

L'association commence les affaires sous de très-heureux auspices. Il a déjà été pris 265 actions représentant une somme de $53,000,000. Les directeurs comptent parmi nos négociants les plus respectables et les mieux doués de l'esprit d'initiative. Le président, M. J. L. Williams, est l'administrateur de la compagnie de bois de charpente de Calcasieu, un de nos citoyens les plus éminents. Le trésorier, M. J. W. Bryan, est l'éditeur de l'*Echo* ; le secrétaire, M. Z. L. Everett, est un homme affable et un commerçant habile.

Les livres de souscription sont ouverts aux bureaux du secrétaire, au magasin de M. Bryan.

C'est une bonne aubaine pour nos classes laborieuses, qui peuvent ainsi acquérir, sans gros débours, une résidence confortable. C'est un bon placement pour les louisianais, car—chose qu'il faut relever—les résidents de la Louisiane sont seuls admis dans la Société.

L'*Abeille*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 27 novembre :

Nous ne voyons pas pourquoi nous ne consacrerions pas une partie de nos capitaux à l'érection d'une fabrique d'huile de coton. Rien ne serait plus avantageux pour nous et pour le reste du pays. L'union des fabricants d'huile dit aux fermiers du Sud : Vender-nous votre graine au quart ou à un tiers de cent, la livre; elle prend sur la graine ce qui y reste de filasse ; elle en tire profit ; puis, elle dit aux mêmes fermiers : achetez-moi mes tourteaux, pour engraisser vos terres. Elle tire ainsi le plus clair bénéfice de la culture du coton. Ne vant-il pas mieux faire toutes ces choses nous-mêmes, que de nous laisser pressurer ainsi et de laisser partir un argent si bien gagné?

Formons une compagnie; fondons une fabrique d'huile de coton; et nous aurons, assurément, la coopération des planteurs et tout le monde, ici et dans les environs, en bénéficiera.

—Marié par le Rév. Velté, M. O. C. Mouton à Mme J. S. Broussard.

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 27 novembre :

MM. Callahan et Lewis viennent d'envoyer à Kansas une citerne moustre qui a 30 pieds de diamètre, au fond, sur 20 pieds de hauteur. Elle est destinée à un emploi public et sera posée sur une base de soixante-quinze pieds. MM. Callahan et Lewis construisent maintenant une autre citerne pour la compagnie de chemin de fer Missouri Pacific ; elle aura 24 pieds de diamètre au fond et 16 pieds de haut.

—Marié, M. P. R. Dupérier, digne fils du Dr F. Dupérier, à Mlle Maggie Emmer. Les cérémonies ont eu lieu avec beaucoup de solennité, au milieu d'un grand concours d'amis.

Le *Signal*, Rayne, paroisse Acadie, du 27 novembre :

On aura une idée assez juste des affaires qui se font, dans notre localité, quand on saura que nous avons expédié, jusqu'à date, 688 balles de coton, 70 chargements de bestiaux—soit neuf chargements par mois—et 29 chargements de riz. Il y a bien des villages, plus anciens que le nôtre, qui n'en ont pas fait autant.

—M. Wm. L. Hutchins, de Lac Charles, va ouvrir un nouveau chantier de bois de charpente. Déjà les troncs d'arbres y arrivent en quantité.

—Nous nous demandons pourquoi la malle qui prend la route de la Nouvelle-Ibérie à Abbeville, ne changerait pas de direction, dès le 1er janvier prochain, et ne suivrait pas celle de Rayne à Abbeville. Nous avons des marchands influents ; ne pourraient-ils pas obtenir, à Washington, cette réforme, que l'on attend avec tant d'impatience? Il y a, entre Rayne et Abbeville, une localité intermédiaire à desservir—le Bayou Indien.

En adoptant la nouvelle route, l'administration des postes s'épargnerait les frais d'un service spécial pour ce dernier village.

Les inondations en France.

Le bureau de poste nous a transmis, hier, à l'heure où nous faisions des extraits de nos journaux de Paris, le *Temps* du 17 et celui du 18 novembre, mais ni le numéro du 14, ni celui du 15, ni celui du 16. Nous donnons, dans l'ordre où ils nous parviennent, les nouveaux détails des inondations dans le sud-ouest de la France :

Le *Temps* du 17 :

Avignon, 16 nov., 9 h. m.

La voiture dans laquelle le ministre des travaux publics avait pris place pour visiter Sorgues a violemment heurté une borne baignée par les eaux, qui, en cet endroit du chemin, avaient une hauteur d'un mètre.

Le choc faillit faire verser la voiture. Le cocher voulut enlever son attelage et fouetta vivement ses chevaux ; cependant ceci fut un dernier effort et rompirent leurs traits.

Des bateaux ont dû venir chercher les voyageurs aussi mis en détresse.

A Tarascon, un incident touchant a marqué le passage de M. Millaud, ministre des travaux publics; une femme d'un certain âge est venue avec deux jeunes gennes gens serrer la main du ministre et le féliciter ; c'était sa nourrice, accompagnée de sa sœur et de son frère de lait.

Le maire de Tarascon, M. Chabassel, et les adjoints ont exposé la situation déplorable du pays au ministre.

A Barbentane, le ministre a félicité le chef de gare, M. Magnique, et le courrier, M. Tège, pour leur belle conduite pendant l'inondation.

Il est ensuite monté en voiture et a parcouru le territoire de Châteaurenard, où les digues coupées sont réparées par des zouaves. L'aspect désolant du pays a vivement ému le ministre, qui a promis son concours au maire.

A Arles, M. Millaud a été reçu par la commission départementale et par la municipalité. Le cortège a parcouru la ville et les berges du Rhône ; puis le ministre reçut à la mairie une délégation du syndicat agricole départemental. De là, il est allé dîner à la sous-préfecture et est parti dans la soirée pour Nîmes.

Nîmes, 16 novembre, 11., matin.

M. Millaud est parti de Nîmes ce matin pour aller visiter Comps et Valabrègue.

Avignon, 16 novembre.

Deux maisons de la rue du Puits-des-Allemands se sont écroulées hier soir ; elles avaient été prudemment évacuées.

Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône), 16 novembre.

Une digue vient de se rompre par le milieu, sur une longueur de 60 mètres. D'après le maire et les habitants, de grands dangers seraient à redouter si la crue venait à se produire. Malheureusement, le temps vif de dimanche se radoucit ; on craint de nouvelles pluies.

Les députés et sénateurs des départements inondés se sont de nouveau réunis hier au ministère des postes et télégraphes.

Ils se sont partagés en trois sous-commissions; 1. presse; 2. fêtes; 3. comptabilité.

La première a pour président M. Clémenceau ; la seconde, M. Audrieux ; la troisième, M. Barne, sénateur.

La commission des fêtes a décidé en principe l'organisation d'une grande représentation à l'Opéra. Elle a résolu de s'adjoindre les directeurs des quatre théâtres subventionnés, ainsi que le préfet de la Seine, le préfet de police et M. Alphand, directeur des travaux de Paris.

Le *Temps* du 18 :

La circulaire ci-dessous a été adressée à tous les journaux de Paris et à MM. les présidents des syndicats de la presse des départements :

Paris, 16 novembre.

Mon cher confrère,

Les sénateurs et les députés représentant les départements inondés se sont réunis avant-hier au ministère des postes et télégraphes. Ils ont décidé de se constituer en comité de secours et de faire appel à la presse, en vue d'organiser une souscription publique et des fêtes pour venir en aide aux nombreuses victimes des inondations. Un sous-comité de la presse s'est immédiatement constitué et m'a chargé de vous inviter à une réunion de tous les directeurs ou représentants des journaux parisiens, ainsi que de la presse de province, sans aucune distinction d'opinion.

Cette réunion aura lieu jeudi prochain, 18 novembre, à neuf heures du matin, dans une des salles du Grand-Hôtel.

Dans l'espoir que vous voudrez bien vous associer à une œuvre de solidarité française, qui obtiendra certainement le concours de tous, je vous prie d'agréer, mon cher confrère, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

G. CLÉMENCEAU,
Député du Var, directeur de la *Justice*, président du sous-comité de la presse.

Nous recevons les dépêches suivantes :

Nîmes, 17 novembre.

Le ministre des travaux publics est parti hier soir à sept heures pour rejoindre à Tarascon le train 10, arrivant à midi à Paris.

M. Millaud, accompagné par M. Grimanelli, préfet du Gard, par M. Bertrand, conseiller général du canton d'Aramon, a visité en voiture le malheureux village de Comps, qui est resté huit jours sous l'eau. Cela n'était jamais arrivé.

M. Jouve, maire de Comps, expose au ministre la situation critique de ses administrés. Le ministre dit que l'heure n'était pas venue de se décourager et que l'Etat donnerait tous les secours nécessaires.

Le ministre traversa ensuite le Rhône en bateau pour se rendre à Vallabrègues. L'embarcation était conduite par le sauveteur Chapelle, trois fois médaillé, que le ministre félicita sur son héroïsme.

A Vallabrègues comme à Comps, le ministre constata que les gendarmes avaient eu une conduite admirable.

L'aspect de Vallabrègues, au milieu d'un lac immense, est navrant. Sur chaque monticule des bestiaux sont réfugiés ; partout gisent des mobiliers et des débris de meubles.

Il faut rappeler que cette partie du canton d'Aramon est annuellement ravagée par diverses épidémies, à cause du voisinage des bassins à osier. Le conseiller général, M. Bertrand, demanda le concours de l'Etat pour effectuer les travaux nécessaires, afin de modifier cette situation.

Le ministre prononça une allocution, dans laquelle il dit que la République n'oublierait pas ses enfants et que l'Etat viendrait en aide aux malheureux inondés. Il a fait un nouvel appel au dévouement de chacun.

Ce petit discours a été accueilli par de nombreux applaudissements et des cris de : vive la République! vive le ministre!

Le cortège retrouva à Comps des landdans pour rentrer à Nîmes.

Les 250 hommes du 55e de ligne qui surveillaient les digues de Beaucaire et de Saint-Gilles sont rentrés à Nîmes.

Avignon, 16 novembre.

A Caderousse, deux brèches se sont produites aux digues et le territoire a été aussitôt submergé. Les eaux d'infiltration cotent 4 m. 14. Celles du Rhône sont à 5 m. 75.

Marseille, 17 novembre.

Il a plu cette nuit, et l'Observatoire annonce un orage pour demain.

Manosque, 16 novembre.

La Durance a beaucoup baissé depuis ces jours derniers, mais le terrain est énormément détrempé et des infiltrations nombreuses se produisent à travers la digue de soutènement du pont de Manosque.

Tarascon, 17 novembre.

La circulation est rétablie sur la ligne de Saint Remy.

Nice, 17 novembre.

Le service régulier est repris entre Vintimille et Gênes, avec un transbordement entre Alassio et Cériole.

L'oraison funèbre du cardinal Guibert, archevêque de Paris.

Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, a prononcé, le 17 novembre, à l'Eglise Notre Dame de Paris, l'oraison funèbre du cardinal Guibert. En voici la dernière partie :

N'y aurait-il pas lieu de saisir ici et de mettre en relief un trait de ressemblance entre deux différences qu'on a plus d'une fois, depuis huit ans, signalées l'un à l'autre à cause du parfait accord de leurs idées, de leurs sentiments, de leurs conduites au milieu des difficultés de l'époque actuelle? Il s'agit, vous l'avez deviné, de l'archevêque de Paris et du cardinal Pecci, archevêque de Pérouse, à qui le cardinal Guibert fut si heureux de donner son suffrage dans le conclave de 1878 d'où l'Esprit fit sortir l'élection de Léon XIII.

Tous deux n'ont-ils pas été formés à l'école de cette sagesse d'en haut, dont l'apôtre saint Jacques nous dit qu'elle est essentiellement "pacifique, persuasive, miséricordieuse," et qui, loin de dédaigner les ressources de la raison et des autres facultés naturelles, excelle à s'en servir pour mieux accréditer la prédication de l'Evangile, mais ne cesse pas de les féconder par la prière, par la lecture des saintes Ecritures, par la méditation continuelle des pensées et des œuvres de grands génies qui ont honoré l'Eglise et les lettres.

Homme de l'éternité, Léon XIII appuie aux principes qui ne changent pas, et au roc immuable de la vérité divine, les enseignements et les avertissements prodigués par son zèle infatigable aux fidèles, aux pasteurs, aux peuples, aux gouvernements.

Homme de bien chaste, versé dans les secrets de la science pratique de traiter avec les sociétés, philosophe et littérateur consommé, il sèdut par la hauteur de ses vues et l'élévation de son langage ceux mêmes qu'il ne peut encore convaincre. Lui aussi dans sa solitude du Vatican, fait deux parts de ses heures si laborieusement employées. Il doit pourvoir à ses relations obligées avec les vivants. Chaque jour, ils viennent de tous les points de l'horizon pour traiter des affaires du royaume de Dieu avec le pasteur proposé à la ville de Rome et au monde, *et urbi orbi*. L'autre, il le réserve aux commerce de l'esprit avec ces morts immortels dont la pensée est toujours vivante, et il en sort plus capable de poursuivre, au milieu des ténèbres et des tempêtes amoncelées par les passions, sa mission de lumière, de justice et de paix.

Tous deux enfin, et le Pape et l'archevêque, intrépides dans la revendication des droits sacrés dont ils la garde, ont toujours été par la dignité de leur attitude le modèle de ceux qui sont appelés à l'honneur de défendre la cause de l'Eglise ; et, vrais disciples du maître, ils n'ont jamais hésité à réprimander et à réprimer le zèle aimer de ceux qui, pour avoir raison de leurs contradicteurs, feraient volontiers descendre sur eux le feu du ciel.

"Savez-vous, me demandait un jour le cardinal, avec cette lenteur cadencée et ce rythme méridional dont se souviennent tous ceux qui l'on entendu : savez-vous pourquoi les violents ne sont pas autes au gouvernement, consulter l'étymologie; elle vous le dira. Les Romains, dont le génie n'excelle pas moins dans l'administration que dans la conquête, employaient le mot *moderari* pour exprimer l'idée de gouverner, tant il est vrai que la mesure, la possession de soi-même, la pondération sont des qualités indispensables aux hommes chargés de conduire les autres." Quoi d'étonnant, si le Pape à qui ont été départis pour régir l'Eglise en des temps difficiles tant de courage et de sagesse, de patience et de charité, a partiulièrement estimé et aimé le vieil évêque dans lequel il retrouvait l'image fidèle de ses dispositions et de ses qualités personnelles?

Ainsi murissait dans l'âme du vénéré cardinal, à travers les épreuves de la vie et dans les labeurs de son ministère toujours plus pénible, une vertu dont l'éclosion datait de sa jeunesse. L'expérience des hommes et des choses ajoutait sans cesse quelque nouvelle lumière à la sagesse de son esprit, mais sans rien diminuer de sa fermeté et de sa vigueur. Plus les années s'accumulaient sur sa tête, plus devenait vraie la parole qu'un homme politique avait dite de lui vers le commencement de sa carrière épiscopale : "C'est un évêque des anciens temps. Si nous voulons l'empêcher de parler, nous en ferions un martyr." Mais ce qui grandissait non moins visiblement en lui, grâce à son union toujours plus intime avec Dieu, c'était la bonté. A une intelligence élevée et ouverte, à un caractère énergique et persévérant, Dieu avait ajouté, sous un extérieur rigide, le don d'un cœur chaud, aimant, expansif.

Elles ne l'oublieront jamais, j'en suis sûr, ces chrétiennes populations du Vivarais à qui, pendant le choléra de 1854, au péril même de sa vie, le dévoué pontife aimait à prodiguer, avec d'abondantes aumônes, des trésors d'affection et de consolation.

Il n'en souviendra toujours, le voyageur fixe longtemps du regard ces sommets perdus dans la lumière. Il lui semble qu'ils aident sa pensée à s'élever vers des régions plus sereines et son cœur à d'invincibles espoirs de vie et d'immortalité. Lorsqu'enfin les ombres qui grandissent l'obligent à redescendre, il emprunte au Psalmiste l'hymne de l'adoration et de l'action de grâces : *Mirabilis in alitis Dominus!*

Moi aussi, je me suis attardé à contempler la vie du magnanime Pontife, et puisqu'il faut finir, je m'écrie avec David : Admirable est le Seigneur dans les sublimes ascensions des montagnes; mais plus admirable encore dans ces grandes âmes où il a mis, comme un reflet de son éternelle lumière, le triple rayon du courage, de la sagesse et de la bonté : *Mirabilis Deus in sanctis suis! Mirabilis in alitis Dominus!*

SON OBÉLISQUE.—L'Angleterre va enfin avoir son obélisque! *L'Aiguille de Cléopâtre*, qui gît encore sous les sables de Memphis, sera transportée à Londres l'année prochaine, en même temps que la statue colossale de Ramsès II.—Ces deux monuments avaient été offerts à l'Angleterre au commencement du siècle, mais on avait toujours différé d'en prendre possession, en raison des dépenses que nécessiterait leur transport.

C. LAZARD & Cie.

Avant de reprendre possession de notre ancien local, actuellement en voie de réparation, nous désirons écouler tout le stock bien assorti que nous possédons

Vêtements pour messieurs, jeunes gens et enfants.
Chappaux et lingerie de dessous aux mêmes prix réduits sans pareils depuis l'incendie.

Ne laissez pas passer cette occasion, car nous pouvons satisfaire tout le monde pour le goût et les prix.
24 oct—86 1 an—dim mar lieu sam — C. LAZARD & Cie, Marchands de vêtements, 27 rue du Canal.

Décédé hier matin à 5 heures 20 minutes, NUMA H. LAROSE, natif de la Nouvelle-Orléans, à l'âge de 57 ans et 11 mois. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Larose et Vignes, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures précises de sa dernière résidance, No 211 rue de l'Esplanade, coin Villeré.
De la part de sa famille.
Les journaux de New York et de Boston sont priés de reproduire cet avis.

MESSE FUNÈBRE.
Une messe funèbre du bout de l'an sera dite, le mardi 7 décembre à 7 heures du matin à la Cathédrale Saint Louis, pour le repos de l'âme de Mme PLACIDE CANONGE, née HÉLOISE HALPHEN.
Les amis de la famille sont priés d'y assister.
30nov, jusqu'au 7 déc inc. — SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile — 8 nov86—1an PP

Bureau de la Compagnie d'assurance du Rhône de la Nouvelle-Orléans, No 18½ rue Gravier. Nouvelle-Orléans, le 1er décembre 1886. Election annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 13 courant, de midi à deux heures, au bureau de la Compagnie, No 18½ rue Gravier.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
1er déc—au 13 inclus

Avis.
$5,100. Nouvelle Orléans, 30 novembre 1886.
Le possesseur certifié qu'il était porteur d'un quart du billet de combinaison Nos 4, 15, 20, classe 283, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui a gagné le Premier Gros Lot de Cinq Mille Cinq Piastres le lundi, 29 novembre 1886, le dit billet ayant coûté la somme de $1.00 comptant au bureau de F. H. Robinson, No 128 rue Dauphine, et que le non tant a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la compagnie.
GIOVANNI LO' ANTRO
Rue Remparts, entre Calliope et Clio.
1er d—1t PP — Ville.

AVIS.
Avis est par le présent donné que des lettres patentes des Etats Unis ont été accordées au entre deux Dame jour de novembre 1886, pour une composition pour recouvrir le bois les métaux le plâtre, la maçonnerie, les rables électriques le fer de toute sorte et toutes couleurs, le cordage les cordes, les filets les harnais les préparations et autres tissus et le public est prévenu que personne ne a le droit de se servir de cette composition à moins d'avoir obtenu la permission de l'entrepreneur.
TOUSSAINT P. BOSCHER
28 nov—7t — 241 South Rampart.

Avis spécial.
Les actionnaires de la Red River and Coast Line sont invités à assister à une réunion spéciale de la Compagnie qui aura lieu SAMEDI, 15 courant 1887 à 11 heures du matin au bureau de ladite Compagnie, pour délibérer sur le projet de l'accroissement du capital et de sa division en actions.
GEO. C. HAMILTON, Secrétaire
30 nov—30t

Avis.
J'ANNONCE au public qu'avant cessé d'aller à ma stalle pendant la semaine, excepté le dimanche avec un joli assortiment de charcuterie, je serai constamment au magasin, coin de Louis et Royale, un assortiment de pieces froides et sucrées.
E. RIMBERT.
28 nov—3t

ON DEMANDE
UNE femme sachant faire la cuisine et sachant parler français et anglais, pour aller à Galveston. Pour gages seront donnés. S'adresser, No 62 Tchoupitoulas de 8 à 10 heures a m. — 28 nov—3t

ELKIN & CIE,
100 ..... Rue du Canal 100
Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en
TAPIS
Velours Tournay, Moquette, Windsor,
TAPIS DE BRUXELLES.
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais.
RIDEAUX
Des derniers genres en Crête Madras, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Stores de fenêtres, Corniches, Pitches.
NATTES DE CHINE en grande variété.
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct86—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL and LONDON and GLOBE,
La plus grande Compagnie du monde contre l'incendie.
Plus de $28,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.
Directeurs à la Nouvelle-Orléans
J. F. HIRODER, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLPH WORTH, A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12oct—86—1an—VAC.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Novembre 1886.

Aller les époux D'Aigrain les frères	Girard Ju François
Barnier Prosper	Hubert Mme Adéline
Bax François	Félicité
Beauleté Alphonse	Kleine Auguste
Bernard les époux	Labbé Jean Marie
Beaudoin Louis	Laffont Auguste Hippolyte
Boisdidier Jean Jacques	Laborre Léon
Bonnet Anthelme	Laterrade Pierre
Boudou Pierre	Levy George Pierre
Berne Pliva Vve Lafâvre ou Vve Forcade	Levy Pierre (2)
Bonset Barthélemé Prosper	Leroy ou Le Roux
Cabrol	Mesnar Paul
Charles Pierre	Mouret Alfred
Chas Léon	Nicklas Alphonse Louis
Charrasin	Oddon Martin François
Crabos Jean	Pellicier Louis François
Cesac Esteban	René Henry
Cormier Ernest Albert	Ricourt Henri
De la fonde de St-Cl.	Roche Jean Alfred
Dion ou de la Jhiba	Ruiné Jean
Drouet famille	Rousseau Victor
Dupuy Luper	Séré Pierre
Dupas Ernest famille	Siéger Henri
Démange Pierre de	Sigouin Jean Baptiste
Farrailu Lazez Jean	Tajagne Emile Joseph
Grand d'Auvergne famille	Tajagne Baptiste

LETTRES.

Luquet Charles	Rouaud Jean
Maynesnave (abstetin)	Lacré Joseph

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, au cachet de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1886.
Le Consul Général,
Vte RAOUL D'ARAUD.

Bureau du Firemen's Insurance Company.—No 33 rue du Camp—Nlle-Orléans, 25 novembre 1886.—Avis est par le présent donné que conformément à l'article 4 de la charte, l'élection annuelle de dix-huit directeurs pour servir pendant l'année suivante, aura lieu au bureau de la compagnie le LUNDI, 6 novembre 1886, entre 11 heures A. M. et 2 P. M.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
25 nov—4t 6 déc

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle-Orléans—31 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 26 nov. 1886. Les actionnaires de cette compagnie sont par le présent notifiés que, conformément à l'article 4 de la charte, l'élection annuelle des directeurs qui doivent servir durant l'année prochaine, sera tenue au bureau de la compagnie LUNDI, 6 décembre, 1886, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
21 nov—au 6déc

Vin de Saint Raphael
LE VIN DE SAINT RAPHAEL EST AMI DE L'ESTOMAC. C'EST LE PLUS RICHE CONTENU EN PRINCIPES RÉGENERATEURS RÉCONFORTANT ET TONIQUE DU GOUT EXCELLENT. ANSONNAUD ET RAPHAEL, SEUL RÉPÉTÉS SUR LA CAPSULE QUI RECOUVRE LA BOUTEILLE
Dépôt à la Nouvelle-Orléans chez
PAUL GELPI & BRO.,
43 RUE DECATUR.
17nov—1m PP

SUCRIERS ET BRASSEURS.
BI-SULFITE DE CHAUX
De Bonnabel
1851 1886
Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEUR